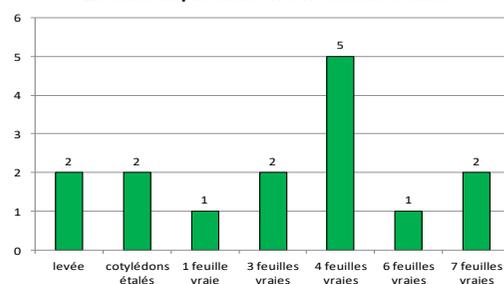


COLZA

Les stades des colzas sont particulièrement hétérogènes entre les parcelles qui n'ont quasiment pas été arrosées et qui sont à peine entrain de lever et les parcelles qui ont bénéficié davantage de précipitations qui sont au stade 4 feuilles et au-delà.

Effectifs de parcelles en fonction des stades



Altises

La présence des altises s'intensifie cette semaine avec un tiers des pièges positifs et une moyenne de 18 altises par piège. Sur 5 parcelles qui présentent des dégâts, on observe en moyenne 15 % des plantes avec

des morsures. La moitié des parcelles a toutefois dépassé le stade de sensibilité.

Pour les parcelles qui n'ont pas encore atteint 3 feuilles, le risque lié aux altises est en augmentation. Surveillez les dégâts sur les plantules très régulièrement. Le seuil de nuisibilité est de 8 pieds sur 10 avec des morsures.

Limaces

Les dégâts liés aux limaces sont en diminution, certainement en lien avec le retour de conditions sèches. La surveillance doit être maintenue jusqu'à 3-4 feuilles particulièrement sur les parcelles qui commencent seulement à lever.

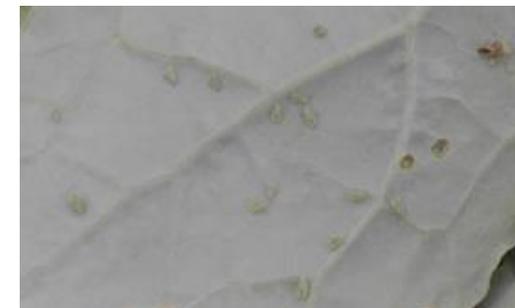
Pucerons verts

Les pucerons verts du pêcher sont peu nuisibles directement mais transmettent des viroses qui affectent le potentiel. Les pertes de rendement sont généralement de 1 à 2 q/ha mais peuvent atteindre plus de 6 q/ha. Le stade sensible dure jusqu'au stade 6 feuilles, soit environ les 6 premières semaines

de végétation. La majorité des parcelles n'a pas encore atteint ce stade.

Les pucerons sont observés dans 4 parcelles au-delà des seuils.

Le risque lié aux pucerons est en augmentation et avec les conditions météorologiques favorables, la surveillance doit être renforcée pour les parcelles qui n'ont pas atteint 6 feuilles.



Tenthredès de la rave

Les cuvettes piègent encore des adultes (4 cuvettes sur 12 positives avec 8 individus par cuvette) mais on observe cette semaine des dégâts liés aux larves. En consommant la plante, elles peuvent mettre en péril la culture avec des dégâts

MAÏS
Chrysomèle
COLZA
Stade
Ravageurs

qui s'intensifient au fur et à mesure de leur croissance. Souvent l'intensification des attaques coïncide avec la fin de vie des larves et donc la disparition du risque.



Larve de tenthrède

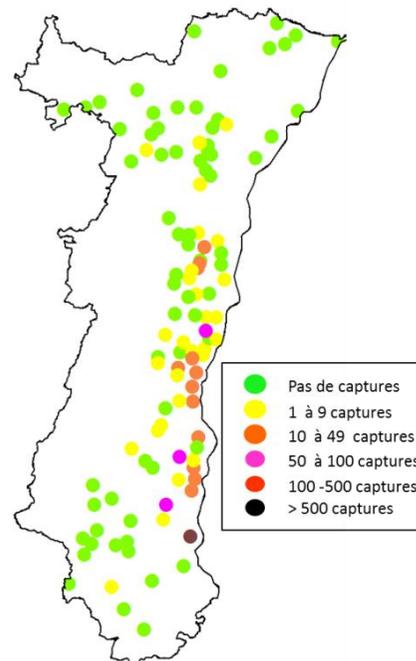
Les chenilles consomment la plante entre les nervures (ce qui distingue des limaces, qui dévorent également les nervures).

Le seuil de nuisibilité est établi à 25 % des feuilles consommées. Les dégâts observés cette semaine sont de l'ordre de 2 %, en deca des seuils. **Le risque lié aux larves de tenthrèdes est actuellement faible.**

DIABROTICA : Bilan du suivi 2016 et recommandations

Depuis 2014 et la sortie de quarantaine de la chrysomèle, les partenaires du réseau de surveillance biologique du territoire se mobilisent pour assurer la surveillance et la gestion de cet insecte, qui reste un ravageur majeur du maïs s'il n'est pas contrôlé.

Durant l'été 2016, 136 pièges ont été suivis par les partenaires régionaux sur l'ensemble de la région. Ce suivi a permis de constater que la chrysomèle est maintenant bien installée dans la région, et que les captures sont en progression notables, même si aucun dégât n'a été constaté ou signalé sur les maïs de la région.



Carte des captures 2016

Cette année, ce sont 4 166 insectes qui ont été identifiés sur 63 pièges différents. L'insecte a été détecté sur 46 des 113 communes concernées. Même si ce nombre a considérablement augmenté en 2016 (1 249 insectes en 2015), dans la très grande majorité des situations, le nombre de chrysomèles ne dépasse pas les 50 individus. Davantage encore que l'année dernière, ce sont 2 parcelles qui enregistrent près de 90 % des captures. Ces parcelles sont situées dans le sud de la Hardt, comme le piège qui a enregistré le plus de captures en 2015. Enfin, on signalera le piégeage de quelques insectes dans le Kochersberg et vers Brumath, alors qu'ils n'avaient plus été observés dans ce secteur depuis l'allègement des piégeages.

Face à cette situation, nous rappelons que la rotation reste le pivot de la lutte contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et /ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations. Dans le cas où la rotation n'est pas possible, il est recommandé d'utiliser des larvicides autorisés sur cet usage, à leur dose d'homologation (pas de sous dosage). L'utilisation de la lutte chimique sera raisonnée en fonction du risque à la parcelle sur les critères suivants :

- le nombre d'années de maïs dans une même parcelle : il paraît raisonnable d'envisager un larvicide dès la 3^{ème} année de maïs,
- et les zones à risque : la proximité des voies de circulation à trafic important et des aires de stationnement reste un facteur favorable à l'installation de la chrysomèle. Il semble par ailleurs, que le Ried sud, les environs de Strasbourg, la bordure rhénane, la plaine du Haut-Rhin et le secteur des 3 frontières soient, à ce jour, des zones plus à risque.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre technicien pour évaluer les mesures de gestion à mettre en place sur vos parcelles. Enfin, même si les pièges ne sont pas encore directement disponibles en France, l'utilisation de pièges sexuels dans vos parcelles pourra être à l'avenir un élément essentiel pour la gestion de ce ravageur.

Une gestion collective et responsable de ce ravageur important du maïs dans la région est une des conditions essentielles au maintien d'une filière maïsicole alsacienne performante.

Les partenaires de la filière maïsicole alsacienne impliqués dans le suivi chrysomèle
Agro 67 – Ets Armbruster – Arvalis-Institut du Végétal – Chambre d'agriculture d'Alsace – CAC – Comptoir Agricole – ERDC Dupont - FREDON Alsace – Ets Gustave Muller – Ets Lienhart – Ets Walch.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.